



Juillet, Août
Septembre
2022
N°70

SOMMAIRE

Conseils municipaux	Page 2
Rentrée des classes	Page 4
Emplois jeunes, 11 novembre, ACCA, Marché créateurs, Cimetière	Page 5
Exposition	Page 6
Club des Gorges du Nan, Bibliothèque, Activités sportives	Page 7
Bachop's Bar, Foyer rural	Page 8
Infos CH St Marcellin	Page 9
Patrimoine culinaire, Déclaration de rûches, Frelon asiatique, Infos piscine	Page 10
Le coin des professionnels	Page 11
Etat civil, Infos pratiques, Jeux, Solution Jeux	Page 12

L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales

EDITORIAL

Le 1er septembre, 12 118 300 élèves ont été accueillis dans les établissements scolaires du premier et second degré en cette rentrée. Pour dispenser les cours, 859 000 enseignants étaient sur le pont, contre 870 000 l'an dernier. C'est un point épineux de cette rentrée 2022 : le métier fait face à des difficultés de recrutement. 4 000 postes n'ont pas été pourvus aux concours enseignants à la session 2022.

En 2020-2021, 1 648 démissions ont été recensées, contre 560 en 2010-2011. Si le Ministre de l'Éducation, monsieur Pap Ndiaye, avait promis qu'il y aurait un professeur devant chaque classe, il a reconnu un contexte de tension inédite pour le recrutement des professeurs.

Après deux rentrées scolaires marquées par le Covid-19, le protocole est allégé cette année. Élèves et professeurs ont pu donc se découvrir sans masque dès le premier jour ! Le moral sera-t-il cependant au beau fixe cette année ? Chez les enseignants, la question du manque de personnel est l'un des questionnements et les difficultés de recrutement interrogent...

Sur notre Regroupement Pédagogique Intercommunal, dans les trois écoles, 162 élèves ont été accueillis dans une ambiance sereine. Le personnel, les AESH et les enseignantes étaient au rendez-vous. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles venues.

Pour les familles, la rentrée s'est faite aussi sous le signe de l'inflation, qui n'a pas épargné les fournitures scolaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie pèsera sur les budgets des collectivités locales et des parents d'élèves...

En attendant, ne soyons pas trop pessimistes, essayons de voir, pour nos enfants, le verre à moitié plein en essayant d'appliquer au mieux le plan de sobriété énergétique, même si on nous promet un automne chaud, avec de nombreux conflits sociaux en perspective.

Mais on peut aussi se surprendre déjà à rêver à la prochaine trêve, celle qui interviendra avec les fêtes de fin d'année et que l'on appelle à juste titre la trêve des confiseurs !

Sophie Borel, 1ère adjointe

Points évoqués lors du Conseil municipal du 13 Juin 2022

Délibération relative aux modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants.

A compter du 1er juillet 2022, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. A défaut de délibération sur ce point au 1er juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date.

Considérant la difficulté technique d'engager à ce stade une publication sous forme électronique,

Le maire propose au Conseil municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel :

Publicité par affichage à l'intérieur de la Mairie.

le conseil municipal décide d'adopter la proposition du maire qui sera appliquée à compter du 1er juillet 2022.

Points évoqués lors du Conseil municipal du 11 Juillet 2022

I/Objet:Adhésion service de cartographie en ligne -TE 38

Le Comité Syndical de Territoire d'Énergie Isère (TE38) a délibéré pour fixer les conditions d'accès à un service de cartographie en ligne dédié aux communes et EPCI à fiscalité propre adhérents.

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de cartographie en ligne et s'engage, le cas échéant, à verser sa contribution à TE38 dès que les avis seront notifiés à la commune, et prend note que la somme versée ne donnera pas lieu à récupération de TVA.

II/ Conseil en Energie Partagé Expert entre la commune et le Territoire d'Énergie Isère - TE38

Dans un contexte de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, le Syndicat a souhaité s'engager auprès des collectivités afin de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les collectivités qui en font la demande ont à leur disposition un « homme énergie » en temps partagé. Ce conseiller, totalement indépendant des fournisseurs d'énergie et des bureaux d'études, est l'interlocuteur privilégié de la collectivité pour toutes les questions énergétiques.

L'adhésion de la commune au service CEP Expert implique nécessairement la prise en compte de l'ensemble des bâtiments et de l'éclairage public.

Participation financière : 0,62€/habitant/an.

Le Conseil municipal décide de confier à TE38 la mise en place du CEP Expert sur la commune, pour une durée de 3 ans et de s'engager à verser à TE38 sa participation financière pour la réalisation de cette mission.

III/ Vente au public des livres retirés de la collection de la bibliothèque municipale de Cognin-les-Gorges

Monsieur le Maire rappelle que les bibliothèques, afin de garantir en permanence une offre et un service de qualité à leur public, sont amenées à retirer périodiquement ce qui peut nuire à la bonne apparence, à l'actualité et à la pertinence des collections présentées, dans le but de répondre aux besoins sans cesse renouvelés du public. Il s'agit de retirer des collections les documents détériorés, abîmés et peu présentables, obsolètes et dont les informations sont dépassées, redondantes (plusieurs exemplaires), devenues inadéquates aux besoins des utilisateurs (taux de rotation très faible).

Cette opération, dénommée le «désherbage», consiste soit à détruire physiquement les documents (envoi au «pilon») si leur état ou leur obsolescence le justifie, soit à retirer des documents des collections, en raison de leur redondance et de leur réédition. Dans ce second cas, les documents «dés herbés» peuvent être donnés à des organismes à vocation sociale ou proposés à la vente.

Les collections des bibliothèques appartiennent au domaine public et sont soumises à la réglementation en vigueur en ce qui concerne la désélection, la désaffectation et l'inaliénabilité.

Pour procéder au déclassement, la bibliothèque établit une liste des ouvrages retirés des collections. La commune envisage de procéder, à l'occasion du vide grenier de Cognin-les-Gorges qui aura lieu le dimanche 07 août 2022, à une vente de livres.

Le tarif proposé est de 0.50 € pour 1 livre

Le Conseil municipal, procède au déclassement des documents dés herbés et décide leur mise en vente lors du vide grenier au tarif précisé ci-dessus.

IV/ Fixation du prix d'indemnisation / Elargissement chemin rural dit du cimetière

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 28/02/2022, les membres du Conseil municipal ont décidé d'élargir le chemin rural dit du Cimetière de moins de 2 mètres pour permettre le passage d'engins agricoles.

Une enquête publique a été organisée et tenue pendant 15 jours.

Les membres du Conseil municipal décident d'indemniser les propriétaires riverains au prix d'1€ le m² et chargent Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour la procédure d'indemnisation aux propriétaires riverains du chemin rural dit du Cimetière concernés par l'élargissement de celui-ci.

VII/ Délimitation de la partie du chemin rural Impasse du Fleuret soumise à la procédure de cession

Les membres du Conseil municipal ont décidé de lancer la procédure de cession d'une partie du chemin rural Impasse Du Fleuret.

Au vu de l'enquête publique qui a eu lieu du 08/06/2022 au 24/06/2022 et des divers avis émis par les propriétaires riverains à ce chemin rural, les membres du Conseil municipal décident de proposer à la vente le chemin rural Impasse du Fleuret à partir du droit de la parcelle cadastrée B 1748 (début de la parcelle) jusqu'au droit de la parcelle B570 (fin de la parcelle).

VIII/ Action 11/ Pose de panneaux signalétiques / ENS Gorges du Nan – Demande de subvention

Monsieur le Maire propose de réaliser une partie de l'action 11 du Plan de Gestion : Mettre en place une signalétique et présente le devis de l'entreprise PUB ALPES qui se monte à 2 214.80 € HT pour deux panneaux de signalétique routière mentionnant les parkings pour accéder ensuite à pied à l'ENS..

Il demande la réalisation de cette action et demande une réalisation anticipée de la pose de cette signalétique au vu de la saison estivale et de fréquentation déjà avancée.

Points évoqués lors du Conseil municipal du 12 Septembre 2022

I/ ZAP Izeron Cognin-les-Gorges / Demande de modification

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande de l'entreprise Bonin qui souhaite étendre son activité avec l'aménagement d'une plateforme de recyclage par la valorisation des déchets issus de ses travaux. Ce projet se situerait sur la partie de la parcelle B4 aux Deveys, d'une superficie de 23 280 m² située actuellement en zone agricole du PLU de la commune d'Izeron et sur 18 380 m² en zone agricole protégée (ZAP)

Le Conseil municipal, décide de saisir le Conseil Communautaire de la Communauté de Commune Saint Marcellin Vercors Isère pour modifier la Zone Agricole Protégée Izeron-Cognin-les-Gorges en retirant la totalité de la parcelle B4 de ce classement.

II/ Vente du chemin rural dit Impasse du Fleuret

Vue la délibération en date du 11/07/2022, décidant d'approuver l'aliénation du chemin rural, objet de la présente procédure ; considérant l'absence de réponse des propriétaires riverains aux courriers de la mairie à la mise en place de leur droit de préemption, le Conseil municipal décide de fixer le prix de vente du mètre carré à 1,85 euros par m², soit un prix total de 1533.65 euros pour une superficie totale de 829 m² et décide la vente du chemin rural à M. Facchin, au prix susvisé. Dit que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acheteur.

III/ Cession parcelle cadastrée B 572

La commune est propriétaire d'une parcelle privée

communale cadastrée B 572 de 1 270 m², sis aux Leyes.

Ce terrain, du domaine privé de la commune, ne présentant pas pour la commune un intérêt public, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de le vendre à M.Facchin, suite à sa demande, futur acquéreur d'une habitation située dans l'environnement très proche de la parcelle cadastrée B 572.

M. le Maire rappelle que M.Facchin est également acquéreur du chemin rural dit « Impasse du Fleuret », désaffecté et aliéné par délibérations.

Le Conseil municipal décide de fixer le prix de vente du mètre carré à 0.20 euros par mètre carré, soit un prix total de : 254 euros pour une superficie totale de 1270m². Dit que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acheteur.

IV/ Demande de subvention au Département/ ENS Gorges du Nan SL 250 /Action 18 Etude de sécurisation du sentier

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux les chutes de blocs rocheux et affaissement de terrain sur le sentier des Gorges du Nan .

Afin de pouvoir réaliser l'action 18 du Plan de Gestion liée avec l'opération 3.2 du Plan de gestion qui consiste à mettre en sécurité les sites à risques de l'ENS et l'élaboration de nouveaux sentiers, il s'avère nécessaire, après concertation avec les services de l'aménagement du patrimoine naturel du Département de l'Isère, de réaliser en amont de toute action, une étude de sécurisation du sentier afin de pouvoir accueillir les visiteurs dans des conditions optimales de sécurité.

Monsieur le Maire présente le devis de Géolithe qui se monte à 29 850 € HT.

Le conseil municipal, décide de réaliser cette étude de sécurisation prévue dans le Plan de Gestion 2019-2023, retient la proposition de Géolithe pour un montant HT de 29 850 € et charge Monsieur le Maire de présenter un dossier de demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour la réalisation de cette action.

VII/ Demande de subvention au Département/ ENS Gorges du Nan SL 250/Action 29 Limiter l'extension des espèces végétales envahissantes

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux la nécessité de lutter contre les espèces végétales envahissantes dans l'espace de l'ENS des Gorges du Nan.

Monsieur le Maire présente le devis des Nouveaux Jardins de la Solidarité qui se monte à 3 325 € HT.

Le Conseil municipal, décide de réaliser ces travaux d'éradication des plantes invasives, prévus dans le Plan de Gestion 2019-2023, retient la proposition des Nouveaux Jardins de la Solidarité pour un montant HT de 3 325 € et charge Monsieur le Maire de présenter un dossier de demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour la réalisation de cette action.

VIII/ Convention assistance technique à la maîtrise d'ouvrage pour la restauration de la continuité écologique du seuil du pont bois Bassetière avec le SYMBHI

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que des travaux de restauration de la continuité écologique du seuil du pont bois de Bassetière doivent être réalisés par la commune.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage ne donne lieu à aucune rémunération.

Le Conseil municipal, décide de passer une convention avec le SYMBHI

IX/ Demande d'une aide financière à TE38 pour travaux de rénovation énergétique - Programme ISERENOV

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, TE38 propose un dispositif de financement des travaux d'amélioration énergétique du patrimoine bâti : le programme

ISERENOV. Ce dispositif permet de bénéficier d'une aide pouvant atteindre 16 000€ par poste de travaux, plafonnée à 48 000€/an/collectivité, en contrepartie de la cession des CEE à TE38.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire, propose au Conseil municipal que la commune de Cognin-les-Gorges sollicite l'aide financière ISERENOV pour la réalisation des travaux du projet suivant : Rénovation thermique des bâtiments scolaires.

Le Conseil municipal décide, de mettre en œuvre à son initiative et sous sa responsabilité la réalisation des travaux du projet, « Rénovation thermique des bâtiments scolaires », de demander à TE38, une aide financière dans le cadre du programme ISERENOV.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des Conseils municipaux sur notre site : www.cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org, également consultables en Mairie.

RENTREE DES CLASSES SEPTEMBRE 2022

Les communes de **Cognin-les-Gorges, Rovon, St Gervais et Malleval** sont réunies en REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL et les trois écoles sont régies par un SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL (SSI).

Le secrétariat du SSI est situé à l'Agence postale de Cognin-les-Gorges et Isabelle MARTINEZ en est la secrétaire.

Les horaires sont : lundi mardi jeudi vendredi de 9h à 11h et de 14h à 15h30 ; le samedi matin de 9h à 11h.

Les inscriptions pour la cantine et la garderie périscolaire se font à partir du logiciel BL-ENFANCE par les familles.

Lien pour accéder au portail citoyen Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté & Communes membres

<https://portail.berger-levrault.fr/StMarcellinVercorsIsereCommunaute38160/accueil>

A ce jour, 162 élèves sont scolarisés sur les trois écoles du REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Ecole de St Gervais : 45 élèves, entre 29 et 38 enfants par repas à la cantine.

Magalie. TERNANT, Directrice : 22 élèves de PS/MS
Isabelle. DUBOUCHEZ : 23 élèves de MS/GS

Roxane CRESSON, Samia MOUHOUBI, Carole HOGGAS, Peguy MESSINA et Laëtizia PERRICONE sont les personnels du SSI qui interviennent en classe, en garderie et cantine et gèrent l'entretien des locaux.

Horaires de l'école : 8h50-12h20 et 13h55-16h25

Horaire de garderie : 7h30-8h40 et 16h25-18h00

Horaire de cantine : 12h20-13h45

Ecole de Rovon : 42 élèves, entre 31 et 39 enfants par repas à la cantine.

Emilie GARCIN / Lucie. PASQUELIN : 19 élèves de GS/CP

Vanessa. DOSSEH, Directrice / Corinne. PONCET : 23 élèves de CP/CE1

Nazarée GOMEZ, Nadège VOIRON, Anaïs BALDUCCI et Brigitte SOLINET sont les personnels de cantine et garderie et gèrent l'entretien des locaux. Brigitte SOLINET intervient 2h par jour dans la classe des GS/CP en tant qu'ATSEM

Horaires de l'école : 8h40-12h10 et 13h50-16h20

Horaire de garderie : 7h30-8h30 et 16h20-18h00

Horaire de cantine : 12h10-13h40

Ecole de Cognin-les-Gorges : 75 élèves, entre 59 et 65 enfants par repas à la cantine

Aurélie. CAZALS : 27 élèves de CE2

Claire BRASS / Marie.Claire GUENEGOT : 24 élèves de CE2/CM1

Barbara CHAMPON, Directrice : 24 élèves de CM2

Christelle BONAVIA-FORCH, Isabelle MARTINEZ et Anaïs BALDUCCI sont les personnels de cantine et garderie et gèrent l'entretien des locaux.

Horaires de l'école : 8h30-12h00 et 13h40-16h10

Horaire de garderie : 7h30-8h20 et 16h10-18h00

Horaire de cantine : 12h00-13h30

Un transport scolaire est mis en place afin de véhiculer les enfants ; il est géré par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le transporteur est la compagnie DE ANDRADE

Les horaires (à la montée, aux écoles) sont les suivants :

St-Gervais : 8h

Cognin : 16h15

Rovon : 8h10

Rovon : 16h25

Cognin-les-Gorges : 8h25

St-Gervais : 16h30

Rovon : 8h35

Rovon : 16h45

St-Gervais : 8h45

Cognin : 16h55

Isabelle MARTINEZ et Anaïs BALDUCCI sont les deux accompagnatrices et s'occupent des enfants dans le bus.

EMPLOIS JEUNES ETE 2022

Pendant les deux semaines allant du 18 au 29 juillet, un chantier jeunes a été mené sur la commune. Six adolescents âgés de 16 et 17 ans avaient postulé suite à l'annonce faite au mois de mai. Ainsi, Antoine, Anthony, Eliott, Lauric, Mathis et Robin sont intervenus sur le mur de soutènement menant au cimetière. Encadrés par l'entreprise MV Création, le travail consistait à démonter et reconstruire les parties d'encrochements endommagées. Avec un contrat de 20 heures hebdomadaire chacun, le projet fut mené à terme. Une belle expérience pour eux, qui pour la plupart, découvraient le monde du travail.

En parallèle, la commune avait lancé une offre pour deux emplois (plus de 18 ans) à temps plein, afin de seconder et épauler le personnel technique. Avec des engagements de 35 heures/semaines, Mathias pour juillet et Audric pour août ont parfaitement tenu leur rôle, et effectué des tâches bien précises telles que l'entretien des espaces verts, voirie et parkings, accompagnés par Eric et Thomas, nos employés municipaux.

Ces emplois s'avèrent nécessaires pour palier à la surcharge de travail estivale et aux remplacements de congés.



COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre 1918 aura lieu le vendredi 11 novembre à **11 heures** au monument aux morts de la commune.

Le rendez-vous est fixé à 10 heures 55 devant la Mairie d'où partira le cortège en direction du monument aux morts.

A l'issue de cette cérémonie un verre de l'amitié sera offert par la municipalité.

MARCHE DES CREATEURS

1 300 € ! C'est la somme qui a été récoltée cet été par l'association Art & Matières lors de leur événement caritatif à Cognin-les-Gorges le 9 juillet dernier. Pour ceux qui ont raté l'événement, l'association s'est associée à un petit groupe d'étudiants de Grenoble pour organiser un marché artisanal et producteurs locaux.

L'objectif était multiple : mettre l'artisanat local à l'honneur, permettre aux habitants de rencontrer leurs producteurs de la région et, bien sûr, reverser un maximum de dons pour l'association Arc-en-Ciel de l'hôpital couple-enfant du CHU de Grenoble.

En bref, une trentaine d'artisans et producteurs présents, 1300€ récoltés et un beau projet validé pour les étudiants. Bravo à eux et à l'association Art & Matières pour cette belle initiative !



Le concert des Red Right Hands à l'ombre des tilleuls de la place de l'église, dans le cadre du marché des artisans.

INFO ACCA

Depuis le dimanche 11 septembre, la chasse est ouverte sur notre territoire. La saison s'échelonne :

-Gros gibier: du 11 septembre 2022 au 26 février 2023 (mercredi, samedi, dimanche et jours fériés)

-Petit gibier: du 11 septembre 2022 au 8 janvier 2023 (tous les jours excepté le vendredi)

Les battues seront signalées sur les chemins et routes traversantes par la pose de panneaux signalétiques. La nature est toutefois un espace de pratiques communes, que ce soit pour les loisirs, les sports, les activités professionnelles. Pour les randonneurs et cyclistes, l'emprunt des chemins balisés est primordial. Nous recommandons à tous de prendre des précautions ainsi que de se respecter.

CIMETIERE: LOCAL POUBELLE

Un local dédié aux poubelles a été aménagé dans l'ancien garage à l'extérieur du cimetière afin de dégager l'environnement du colombarium dans le but de rendre cet espace de recueillement plus agréable aux familles.

Nous vous prions de bien respecter ce nouveau fonctionnement.



Notre commune, Cognin-Les-Gorges, à l'aide du service Action culturelle de la Communauté de communes, a présenté l'exposition Sur la route de l'exil (Un centre d'hébergement pour réfugiés à Cognin-les-Gorges, 1977-1992) du lundi 12 au vendredi 22 septembre 2022, dans la salle du Conseil municipal, à la mairie lors des Journées européennes du patrimoine.

Cette exposition a permis aux habitants de notre territoire, plus particulièrement à ceux de notre village, de se remémorer ce pan de l'histoire nationale et internationale, cette expérience locale dont de nombreux témoins parlent encore !

Le vernissage a eu lieu le 16 septembre. Xaviera Bogaczyk, guide-conférencière « D'une histoire à l'autre » était également sur place les vendredi 16 et samedi 17 septembre et a pu accueillir de nombreuses personnes.

Pour information, cette exposition sera à nouveau visible du **vendredi 7 au vendredi 21 octobre 2022**, toujours dans la salle de Conseil à la mairie, sur les horaires d'ouverture du secrétariat.

A cette occasion, Marine Bachelot Nguyen, autrice en résidence sur notre territoire, qui travaille sur le thème des Boat people, pourra la visiter, accompagnée par des élèves du lycée Bellevue, et par la même occasion visiter le haut du village !

Pour clôturer cet évènement, la commune organise un petit temps fort comme on les aime, avec Texte en l'air, **mardi 18 octobre à 18h30**, avec une visite commentée de l'exposition dans la salle du Conseil, puis un déplacement vers la salle des fêtes avec la sortie de résidence de Marine Bachelot Nguyen qui dévoilera ce qu'elle aura écrit pendant sa résidence autour des Boat people et sa rencontre avec Philippe Hanus pour des échanges, des regards croisés...

boat people

de marine bachelot nguyen

REGARDS CROISÉS
D'UNE AUTRICE DE THÉÂTRE
ET D'UN HISTORIEN

lecture / rencontre / exposition



mardi 18 octobre à 18h30
à la salle des fêtes
de cognin-les-gorges

>>> ENTRÉE GRATUITE

boat people

de marine bachelot nguyen

REGARDS CROISÉS
D'UNE AUTRICE DE THÉÂTRE
ET D'UN HISTORIEN

lecture / rencontre / exposition



photo : caroline allain

En résidence d'écriture à Textes en l'air, l'autrice Marine Bachelot Nguyen explore l'histoire et la mémoire des *peuples des bateaux*. Au départ, les témoignages des anciens réfugiés, mais aussi ceux des personnes accueillantes pour faire émerger des histoires concrètes, des paroles sensibles et complexes.

À l'occasion de sa fin de résidence, Marine Bachelot Nguyen nous lira son texte en cours d'écriture.

S'en suivra un échange entre elle et Philippe Hanus, co-auteur de l'ouvrage *Sur la route de l'exil : un centre d'hébergement à Cognin-les-Gorges, 1977-1992*, et l'auditoire présent.

Philippe Hanus est historien et coordinateur de l'ethnopôle *Migrations, Frontières, Mémoires* du Cpa à Valence.

Au cours de la soirée, l'exposition *Sur la route de l'exil : un centre d'hébergement au pied du Vercors, 1977-1992* sera visible à la mairie en présence d'une guide conférencière de l'association *D'une histoire à l'autre*, de Point-en-Royans.

ENTRÉE GRATUITE

INFORMATIONS / RÉSERVATIONS
infos@textesenlair.fr / 07 69 53 40 71

textes en l'air
Saint-Antoine-l'Abbaye



SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ

Le Grand Sechoir
Maison de l'Église de Saint-Vincent



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



mise en page - église l'atelier pour textes en l'air - photo couverture - dany vercautier - ...

La météo du matin n'arrête pas le pèlerin et celle-ci annonçant que le soleil les accompagnerait en cours de journée. C'est confiante qu'une quarantaine de personnes prenait le car en direction de Tain l'Hermitage via Saint-Marcel-les-Valence, le 1er juillet dernier. Les participants y étaient accueillis avec une collation suivie d'une démonstration vente de produits. Le petit-train des vignes les attendait l'après-midi pour leur faire découvrir la ville de Tain ainsi que le vignoble du Crozes Hermitage. Cela avec une température très agréable. Cette visite se terminait chez le célèbre chocolatier de la ville, Valrhona. Journée bien remplie dans la bonne humeur, cela va sans dire! Les rencontres, ouvertes à tous ont repris le mercredi après-midi à 14h30, tous les quinze jours à compter du 28 septembre (semaine39) à la salle de la cantine scolaire, pour des jeux de société.



EN DIRECT DE LA BIBLIOTHEQUE DU NAN

Après 3 semaines de fermeture pour les vacances d'été, la bibliothèque a rouvert ses portes et vous accueille au cœur de la résidence des Gorges les mardis et vendredis de 16h à 19h.

Si vous n'êtes pas encore inscrits venez le faire : c'est gratuit

Les nouveautés littéraires vous y attendent ! Nous vous rappelons que vous avez accès en ligne au catalogue des 15 bibliothèques qui composent le réseau Bibliothèques du Sud Grésivaudan soit plus de 143000 références.

Impossible de ne pas trouver « LE » livre qui vous fera plaisir !!!

La recette de 312.50 euros, issue de la vente des anciens livres, lors du vide-grenier début août, servira à réapprovisionner notre fonds. Nous sommes à l'écoute de vos suggestions concernant l'achat des nouveaux ouvrages, tant pour les enfants que pour les adultes.

Merci à tous d'avoir contribué à cette réussite. Nous vous souhaitons une bonne rentrée ! Venez vite nous rendre visite ! A bientôt

L'équipe de la Bib : Armelle, Gisèle, Marie-Ange et Sylvie



ACTIVITES SPORTIVES

**Bulletin d'inscription d'activités sportives
Foyer rural de Cognin les Gorges**

- 1er cours d'essai gratuit
- Pas de cours les jours fériés et pendant les vacances scolaires
- Certificat médical obligatoire
- **Les enfants ne sont pas admis pendant les cours de sport car ils ne sont pas assurés et peuvent gêner les cours et adhérents.**

Cours proposés :

Lundi	Stretching (Gisèle)	18h00 à 19h00
Mardi	Zumba *(Laura)	19h00 à 20h00
Mercredi	Gym séniors (Gisèle)	09h00 à 10h00
Mercredi	Step (Gisèle)	19h00 à 20h00
Jeudi	Gym (Gisèle)	19h00 à 20h00

Activités sportives proposées par Gisèle Tél. : 04.57.33.15.72 ou gisele.gassot@gmail.com
 (* Zumba proposée par Laura Tél. : 06.88.26.20.66 ou <https://lauradurand.zumba.com>

Prix des cours à l'année :

(Attention, 1 inscription par personne donc 1 bulletin par personne. Pas de tarif couple)

Adulte

- 1 cours = 40 €
- 2 cours = 70 €
- 3 cours et += 100 €

Inscription à ou aux activité (s) : Cocher votre ou vos choix

Stretching Séniors Step Gym Zumba

Renseignements : (écrire en majuscule)

Nom, prénom :

Date de naissance :/...../.....

Pour les mineurs nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :@.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Montant total règlement : €

- Paiement par chèque à l'ordre du foyer rural section gym (préférence par chèque)
- Remise du certificat médical (valable 3 ans)

Fait à Le.....

Signature :

Pour information, faisant partie du foyer rural de Cognin-les-Gorges

ACTIVITES SPORTIVES

Salle des fêtes - Cognin-les-Gorges

A partir du **Lundi 26 septembre 2022**

Cours	Jours et heures
Stretching	Lundi 18h à 19h
ZUMBA	Mardi 19h à 20h
Gym séniors	Mercredi 09h à 10h
Step	Mercredi 19h à 20h
Gym	Jeudi 19h à 20h



1ER COURS D'ESSAI GRATUIT

Renseignements :
Gisèle ou 04.57.33.15.72 ou gisele.gassot@gmail.com
Laura ou 06.88.26.20.66 ou <https://lauradurand.zumba.com>

FOYER RURAL

Du du 5 au 7 août dernier a eu lieu notre traditionnelle vogue annuelle, dont la dernière édition datait de 2019! Autant dire que tous les Cognards attendaient ce rendez-vous avec impatience. La jeune équipe du Foyer Rural qui organisait sa première vogue a réussi cette belle fête avec brio! Le bal des années 80 du vendredi soir a ouvert les festivités. Dès samedi matin, le concours de pétanque puis, dans l'après-midi, le bal mousse des kids qui a toujours beaucoup de succès. Sans compter sur les balades à poney, les châteaux gonflables et le ventrigrisse qui ont permis aux plus jeunes de s'en donner à coeur joie. Samedi soir le bal mousse a fait carton plein avec de très nombreux jeunes venus de toute la région s'amuser après ces deux années de répit forcé. Dimanche, le vide grenier organisé par l'association de pêche de Cognin-les-Gorges rencontra un franc succès. La vogue s'est clôturée par le repas raviololes, malheureusement sans le feu d'artifice, annulé quelques jours avant, suite aux interdictions préfectorales à cause de la sécheresse et des risques d'incendies. Bien entendu, le Foyer Rural n'aurait pas pu assurer ces manifestations sans de nombreux bénévoles, ceux ci ont répondu présents en grand nombre, l'équipe du Foyer Rural les remercie à nouveau car sans eux elle ne pourrait pas assurer l'organisation de cette magnifique fête si chère à notre village. Le Foyer Rural vous donne rendez-vous le **vendredi 2 décembre pour son Assemblée Générale à la salle des fêtes du village à 19H15.**



Nous invitons
toutes les associations du Village
à nous contacter pour faire paraître leurs articles dans les
prochaines parutions du journal
isabelle.veyret38@gmail.com ou
mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

IDEES SORTIES : BACHOP'S BAR

Nous reconduisons les vendredis midi d'octobre à avril (2022/2023) nos repas à thèmes.

- Les premiers vendredis «tête de veau et langue de bœuf»
- Les deuxièmes vendredis «couscous»
- Les troisièmes vendredis «Moules / frites»

Merci de penser à réserver par téléphone au 0602683134 ou Facebook Bachop's Bar.

INFOS CONSULTATIONS SPECIALISEES

Le Centre Hospitalier de Saint-Marcellin propose de nombreuses consultations de spécialistes (intervenants extérieurs) pour satisfaire les besoins de la population dans un contexte de raréfaction des spécialistes libéraux et des difficultés d'accès à celles-ci lorsqu'elles existent :

Alcoologie et conduites addictives
 Cardiologie
 Chirurgie viscérale et digestive
 Echographies obstétricales
 Gastro-entérologie-proctologie
 Mémoire
 Néphrologie
 Ophtalmologie
 Pneumologie

Angiologie – Maladie des vaisseaux
 Chirurgie orthopédique et traumatologie
 Dermatologie
 Endocrinologie
 Gynécologie obstétrique
 Médecine du sport
 Neurologie
 Oto Rhino Laryngologie
 Urologie

En externe, les accès par l'intermédiaire du médecin traitant sont privilégiés.

Les consultations spécialisées sont programmées sur rendez-vous

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h30

Le jour de votre rendez-vous, passez par le Bureau de Gestion de la Clientèle pour vous faire enregistrer, puis dirigez-vous vers le secrétariat des consultations spécialisées au premier étage du Bâtiment C.

Pour contacter les Consultations Spécialisées, composer le 04 76 64 65 24



Planification des consultations spécialisées du Centre Hospitalier de St-Marcellin

MAJ 08/07/2022

Les consultations spécialisées du Centre Hospitalier de St-Marcellin sont programmées sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h30, auprès du secrétariat au 04 76 64 65 24.

CONSULTATIONS	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
ALCOOLOGIE-ADDICTOLOGIE					Dr ROELENS					Mme ZANNONI
ANGIOLOGIE-MALADIE DES VAISSEAUX	Dr ROUSSIN PIGNEROL						Dr CHANWAR			
CARDIOLOGIE	Dr ROY						Dr SAUNIER (1 jeudi/2) Dr VAUTRIN (1 jeudi/2)		Dr ROY	
CENTRE PÉRINATAL	Mme THERON Mme VALVERDE		Mme THERON Mme VALVERDE		Mme THERON Mme VALVERDE		Mme THERON Mme VALVERDE		Mme THERON Mme VALVERDE	
CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE (ex CPEF)	Mme BALTARO		Mme BALTARO		Dr ORTEGA Mme BALTARO		Mme BALTARO		Mme BALTARO	
CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIE			Dr CHERGAOUI							
DERMATOLOGIE			Dr BUREL (1 mardi/2) Dr GUIGUE RODET (1 mardi/2)						Dr MICHEL (1 vendredi/2)	
DOULEUR	Dr LIATENI						Dr XAVIER-RIBOT			
ÉCHOGRAPHIES OBSTÉTRICALES							Mme BRISSAUD		Mme BRISSAUD	
ENDOCRINOLOGIE		Dr BLANC BERNARD								
GASTRO ENTÉROLOGIE PROCTOLOGIE									Dr ROUSSEAU (1 vendredi/2) Dr GUEDDAH (1 vendredi/2)	
GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE							Dr BOUDJEMA (1 jeudi/2)			
MÉDECINE DU SPORT									Dr FOURNEL (1 vendredi/mois)	
MÉMOIRE				Dr ROUSSEL GALLE			Dr ROUSSEL GALLE			
NÉPHROLOGIE										Pr ROSTAING (1 fois/mois) Dr SIRAJEDINE
NEUROLOGIE	Dr BAS ou Dr GUERRIER				Dr PENCU		Dr BAS ou Dr GUERRIER (1 fois/mois)			
NEUROPSYCHOLOGUE			Mme THAON							
OPHTALMOLOGIE	Dr VEILLEUX		Dr VEILLEUX							
ORL/OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE	Dr MULLER (1 fois/mois)		Dr SAYKALY (1 fois/mois)				Dr BILLON-GALLAND (1 fois/mois)			
PNEUMOLOGIE		Dr ORLIAGUET								
UROLOGIE	Dr MAIRE									

DECLARATION DU RUCHES

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

PATRIMOINE CULINAIRE



LE GATEAU BEAU ET BON

Mélangez au fouet 2 œufs, un verre d'huile, un sachet de sucre vanillé, 200g de sucre puis 250 g de farine tamisée avec 2 cuillères à café de levure chimique. Incorporez à la pâte lisse 4 pommes pelées et coupées en dés et 100g de cerneaux de noix hachés. Versez dans un moule à cake beurré et fariné. Faites cuire au four thermostat 6 (180°C) durant une heure et servez démoulé. Saupoudrez de sucre glace.

Recette de Fernande Thomasset

FRELON ASIATIQUE

SIGNALEZ LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Ce site a pour vocation à gérer les signalements du frelon asiatique jusqu'à la destruction des nids selon les circonstances locales.

Reconnue comme Organisme à Vocation Sanitaire pour la filière apicole, la FRGDS1 Auvergne-Rhône-Alpes assure la mise en œuvre de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre le Frelon asiatique sur leur territoire.

Vous découvrez un nid, signalez sur ce site, faites nous part de votre signalement en mairie

LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC
LARGE BANDE ORANGÉE

EXTRÉMITÉ DES
PATTES JAUNE

TIBIAUX NOIRS

TÊTE NOIRE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

SIGNALEZ SA PRESENCE !



Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr
afin de connaître les démarches

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

INFOS PISCINE

SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ

EN NAGE VERS L'AUTONOMIE

des moments privilégiés de détente
pour favoriser la relation enfant-parent
par le jeu et la découverte

**EVEIL
AQUATIQUE** 32°

à partir de 6 mois

l'enfant et sa famille
apprennent à se familiariser
avec l'eau.

le samedi de 9h à 9h30

**JARDIN
AQUATIQUE** 28°
32°

à partir de 15 mois

l'enfant accompagné d'un
parent s'approprie l'eau en
jouant, découvre différents
espaces en se déplaçant
sur, sous, ou dans l'eau
au travers d'un parcours
aménagé.

le samedi de 9h35 à 10h05

INFOS
PISCINES

BOE / trimestre
trimestre 1 : du 17 septembre au 10 décembre 2022, séance découverte le 10 septembre
trimestre 2 : du 17 décembre 2022 au 25 mars 2023, séance découverte le 10 décembre
trimestre 3 : du 1^{er} avril au 24 juin 2023, séance découverte le 25 mars

04 76 38 35 38 / www.lolympide.fr

Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

ASSISTANTE MATERNELLE



ARGOUD MARIE-CLAUDE
15 lot la tour
38470 Cognin-les-Gorges,
Assistante Maternelle Agréée
0476386136 ou 0610173103

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile sur RDV
Carine JANNON
Crystel VALENTIN
Jean-François OFFRET

06.31.63.53.41

ARTISANS

MR Conception (Matthieu Revol)

Artisans, décoration d'intérieur et extérieur en tous genres en bois et résine époxy.

73 route de Montchardon
38470 Cognin les Gorges
0785093380

mr.conception@outlook.fr

Facebook et YouTube video sous le nom MR Conception

charpente E'co

0760410739
Charpente et construction de maison ossature bois...
MR Bonnet
0677083673
<http://mb-charpente-38.fr>

ART FLORAL

Ateliers floraux | Créations
Décors de vitrines

*L'Atelier de
Dame Nature*

À Cognin-les-Gorges
Emeline : 07 82 81 02 03
L'Atelier de Dame Nature

Initiez vous à l'art floral et repartez avec votre création.

Je serai là pour vous guider et vous faire part de ma passion de créer. Un anniversaire, une soirée entre amies, un EVJF ou un simple moment de détente rien que pour vous... Pensez à

*L'Atelier de
Dame Nature*

Si vous souhaitez faire décorer votre vitrine pour une occasion spécifique ou à l'année, contactez-moi !

Au plaisir de créer avec/pour vous.

Emeline

COMMERCANTS

BAR - RESTAURATION RAPIDE - PRESSE - LOTO

**BACHOP'S
BAR**

04-76-38-94-70

Bachops-bar@hotmail.com



17 rue la trainière 38470 Cognin les Gorges

Bachop's Bar

Épicerie de Cognin Les Gorges
— 04.76.64.19.06 —

Fournier Fabien
Portable 06.45.42.30.83
Facebook Épicerie de cognin

TRAITEUR

LAURENT VOIRON TRAITEUR

PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

117 rue de chaponnière
38470 COGNIN LES GORGES
Tél: 06 19 54 48 65
04 76 36 19 78

Mail: voiron.traiteur@hotmail.fr



TOUT REPAS
NOTRE SPÉCIALITÉ: LES BUFFETS À THÈME
VOTRE MARIAGE SUR MESURE

PRODUITS REGIONAUX

LA FERME RODET
38470 Cognin-les-Gorges
☎ 06 70 27 80 21
06 23 97 00 29
ent.rodet@gmail.com



VENTE DIRECTE

Noix et huile de noix
Viande de bœuf et de veau
Fromage de chèvre

ETAT CIVIL

MARIAGES



Florian FANTIN et Emeline TORRESAN le 11 juin 2022, rue de la Vieille Eglise
Damien GENIVET et Laetitia ROUAULT, le 16 juillet 2022, rue Saint Joseph
Pierre LERICHE et Lucie PERRIN, le 03 septembre 2022, La Vorcière
Grégory REYNAUD-DULAURIER et Fanny ROBERT, le 24 septembre 2022, Rue de la Trainière

NAISSANCES



Emilia DRUCKE née le 12 août 2022, fille de Florian DRUCKE et de Coralie BARDY lotissement La Tour

Maël DECROIX né le 01 juillet 2022, fils de Romain DECROIX et de Elodie ROUX, rue du 29 Janvier

M. Louis LAURICELLA le 05 juillet 2022, RD 532

Mme Patricia SABATER (née RICCOBENE) le 21 juillet 2022, Boutalavière

M. Daniel CHANAS, le 03 septembre 2022, Chaponnière



DECES

JEUX

MOYEN

7		2		3		4
	5	7	8			
3	8			4	5	
	4	5			7	2
6		4		7		8
2	7			1	9	
	2	3			1	7
			9	5	6	
8		6		2		9

FACILE

		4			2	9		
4		7		3		8		
		9		6	1	4	3	
5		4				9	3	1
	6	3	1		9	8	5	
1	8	9				4		6
8	3	7	6		2			
	1		5		8		6	
	9	5			4			

Solution dans le prochain numéro

Le prochain bulletin municipal, l'écho des Gorges, paraîtra en DECEMBRE 2022. Professionnels, Particuliers, Associations et annonceurs doivent faire parvenir leurs articles avant le 3 DECEMBRE 2022

SOLUTION JEU N°69

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°6 :

La phrase-mystère est : *la ville qui ne dort jamais* (New York)

INFOS PRATIQUES

Horaires ouverture Mairie au public

Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Mercredi de 8h00 à 12h00

Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

04 76 38 31 31

Horaires Bureau de poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 à 11h et 14h à 15h30

Samedi : 9h à 11h (Fermé le mercredi)

Tel : 04 76 38 31 00

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mardi et Vendredi 16h à 19h

Contact location Salle des fêtes

Laëtitia MALANDRINO : 06 31 86 56 07

Horaires d'ouverture déchetterie de Vinay

lundi, mercredi et vendredi
 9h à 12h et de 13h30 à 18h
 mardi et jeudi de 13h30 à 18h
 le samedi de 9h à 18h

L'écho des Gorges
 Bulletin d'informations municipales
 Mairie de Cognin-les-Gorges
 Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32
 mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr
Directeur de Publication
 Patrice FERROUILLAT
Rédacteur en Chef
 Sophie BOREL
Illustration, photos
 Isabelle VEYRET,
 Geoffrey GIRARD,
Service Communication
 Yolaine WINGERTER
Comité de Rédaction
 Sophie BOREL,
 Julien DOLIN
 Geoffrey GIRARD
 Valérie SIMOENS
 Bernard TARRADE
 Nathalie VEHIER
 Isabelle VEYRET
 Marie-Pierre VEYRET
Ont participé à ce numéro
 Les associations de Cognin-les-Gorges, les enseignantes de l'école
Ne pas jeter sur la voie publique
Tirage à 310 exemplaires.